MAIRIE D' ALZON 30770

2017—N°6

LE PETIT RAPPORTEUR

JANVIER 2017

EDITO DU MAIRE

RECORDS CLIMATIQUES SUR ALZON

Températures

- La plus élevée
13/08/2003 : 39.2°C

- La plus froide
01/05/2005 : -13.4°C

Précipitations :

07/11/1982 : 315mm en 24h

Une année se termine et, avec elle , la moitié du mandat que vous nous avez confié, et que nous sommes fiers d'honorer.

A cette occasion j'en profite pour remercier tous ceux qui sont quotidiennement à mes côtés : adjoints, conseillers et employés municipaux. Tous travaillent ensemble et mettent toutes leurs compétences au service de notre village avec sérieux et détermination.

De ces femmes et hommes, je dois rapprocher les responsables et membres des associations , tous les bénévoles, qui, toute l'année, par leur engagement responsable et efficace, œuvrent pour notre commune et ses habitants.

Cette nouvelle année sera celle du changement ; nouveau Président de la République, nouveau parlement, après le redécoupage des Cantons et la nouvelle grande région, on peut se demander à quelle sauce les petites communes seront mangées.

Cette année c'est aussi une nouvelle présentation de notre site internet . Il se veut plus moderne plus « collé » à notre époque, d'avantage centré sur le tourisme. Il est lisible sur tous les supports numériques et permet de mieux positionner nos offres d'hébergement tant municipales que privées .

Ce nouveau site tout comme notre Petit Rapporteur se veut à caractère municipal. Il doit permettre de communiquer avec vous tous de manière attrayante, que vous soyez administrés , associations ou professionnels .

Retenez que l'Equipe Municipale et moi-même auront le plaisir de vous accueillir autour du verre de l'amitié le samedi 14 janvier à 18h à la Salle des Fêtes pour la traditionnelle présentation des vœux de nouvel an.

A cette occasion le numéro 6 du Petit Rapporteur sera distribué.

Chers amis en ce qui me concerne mes vœux je vous les adresse dés maintenant,vœux de bonne santé de bonheur , de réussite dans une nouvelle année pleine de joie et d'allégresse

BONNE ANNEE à tous et bonne lecture de notre Petit Rapporteur.

SOMMAIRE :

- **Pays Viganais : Un nouveau cap pour la communauté de communes d'ici à 2025**
- **Le vie municipale**
- **De nouvelles consignes pour le tri sélectif**
- **Animations associatives d'Alzon**
- **Deux interviews**
- **Aménagement floral du sentier des Viaducs**
- **Etat civil**
- **Infos**

UN NOUVEAU CAP POUR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

L'Etat a mis en place des contrats de ruralité dans le but de dynamiser les territoires ruraux. C'est dans cette perspective que le Président Roland Canayer et les élus de l'Exécutif ont initié une démarche prospective menée en concertation avec tous les élus mais aussi avec les associations.

Une première consultation, uniquement d'élus et une seconde destinée aux associations, le 23 novembre dernier, ont favorisé l'émergence d'idées.

Cette initiative va favoriser la réalisation d'un Projet de Territoire nécessaire pour remplir les conditions d'un contrat de ruralité. A terme, ce Projet constituera une stratégie d'actions concrètes au service des habitants et de ses entreprises d'ici à l'horizon 2025 sur 3 thèmes :

- Soutenir des services sociaux, sportifs et culturels diversifiés et de qualité
- Promouvoir l'activité économique
- Développer l'attractivité du territoire

Une restitution en début d'année 2017 va permettre d'établir un prévisionnel d'actions dans une logique de territoire .

DES MOYENS POUR MIEUX COMMUNIQUER

La Communauté de Communes édite son journal d'information mensuellement et nonplus par trimestre.

Il est disponible en format papier à la Mairie d'Alzon, à l'épicerie mais aussi téléchargeable sur notre site **www..alzon.fr** ou sur le site de la Communauté de communes.

www.cc-paysviganais.fr

Viganais.fr est une plateforme numérique dédiée aux habitants du territoire. Sa vocation est d'offrir un espace d'information, d'expression et de partage.

Les utilisateurs pourront

- Retrouver les dernières informations du territoire
- Créer des liens d'amitié avec d'autres Viganais
- Publier des messages, des photos, des vidéos, et partager des liens
- Apprécier et commenter les contenus publiés par leurs amis ou par les structures animant leur page sur le site

Plus d'infos : www.viganais.fr.

D'AUTRES MATIÈRES POUR LE BAC JAUNE !

Le SYMTOMA, organisme compétent pour la collecte des déchets, modifie ses consignes de tri pour le bac **JAUNE** uniquement .

A compter du 1er janvier 2017, vous pourrez jeter TOUS les papiers et TOUS les emballages !

Le SYMTOMA compte 77 communes. soit 45 680 habitants.

En 2014, la quantité des déchets représentait environ 16 000 tonnes dont 3 800 provenaient du tri sélectif (23.6%).

L'objectif de cette nouvelle mesure est, bien sur, de réduire la part des déchets non recyclés ou d'augmenter la part du tri sélectif.

INVESTISSEMENTS 2017

En matière de travaux la mairie est restée très modeste en 2016 par rapport à 2015.

Les principaux investissements ont concerné le réseau de l'eau avec le remplacement de la conduite d'alimentation du réservoir du Bartalaï ainsi que diverses modifications sur le réseau sectorisation .

Pour l'année 2017 les travaux sur le réseau d'eau potable seront poursuivis: Ils sont obligatoires et financés par vos factures : le budget de l'eau est totalement indépendant du budget général de la commune . Nous avons obligation de créer un poste de chloration sur le captage de Sarreméjane ce qui impose une alimentation électrique depuis la route de La Goutte jusqu'au bassin .La Mairie remercie tous les propriétaires qui ont accepté la traversée de leurs parcelles par cette ligne électrique.

Le Syndicat d'électrification du Gard participe au financement de ce réseau d'alimentation, la commune finance le matériel et la pose des équipements .

Toujours concernant l'eau et toujours obligatoire : la réfection complète du réseau de Valcroze avec là aussi , la pose d'un poste de chloration .

Pour terminer , l'aménagement d'un parking sur le terrain de l'ancienne gendarmerie impériale devrait être réalisé .

HOMMAGE AU SOLDAT ANTOINE MASSONNAUD

La cérémonie de cette année avait un caractère bien particulier et encore plus émouvant. Après les discours habituels, dont l'un a été lu par la jeune Laure CAUVAS, la minute de silence et une Marseillaise chantée par tous, la cérémonie s'est poursuivie par un discours de François Courtin. Grâce à ses investigations et aidé par le Comité « mémoire alzonais 14-18 », il a retracé un paragraphe de la 1ère guerre mondiale révélant entre autres les conditions terribles dans lesquelles les soldats combattaient. Mais surtout il s'agissait d'honorer ce jour là, la mémoire d'Antoine MASSONNAUD, soldat oublié de la guerre 14-18, originaire d'Alzon et mort au combat au mois de févier 1916 sur le front de la bataille de Verdun comme des milliers de soldats. L'histoire de ses derniers moments de vie racontée par François Courtin et l'inauguration de sa plaque ont honoré sa mémoire.

Le Monument aux morts compte un nom de plus parmi les alzonais morts au combat.

Les participants se sont ensuite retrouvés pour l'apéritif offert par la municipalité .dans la salle de la bibliothèque.

Discours de la cérémonie du Maire en compagnie de Claude Vivens et de Laure Cauvas

Plaque du Soldat Antoine MASSONAUD en dessous de la plaque mentionnant les autres soldats

TOUJOURS UN BON MOMENT !

L'association « la Brocante » d'Alzon perpétue son traditionnel repas aligot saucisse à l'automne. Moment très attendu puisque près de 140 convives venus du village et des alentours se sont donnés rendez-vous, le samedi 29 octobre.

Avant de déguster, le Président, Alain Boutonnet, et même la jeune génération se sont essayés au filage de l'aligot.

Et, pour les plus jeunes c'est sur les marches d'un escabeau qu'ils sont montés.! Comme quoi pour un faire bon aligot il faut avoir de bons biceps et un réel équilibre pour les plus petits.

La bonne ambiance a prévalu et le rendez vous a été pris pour l'année

FAITES VOS JEUX !

Pendant les mois d'hiver, de nombreuses animations sont organisées par les associations et sont ouvertes à toutes et tous.

Ainsi, l'association « Détente et Loisirs » a organisé un tournoi de belote le samedi 10 décembre dans la salle de la bibliothèque. Les 8 équipes formées après tirage au sort se sont affrontées au cours de 8 parties en 6 levées. Après la totalisation des points, le classement a permis de saluer les vainqueurs : Dominique Rigal, Claude Vivens, Martine Abric et Christian Salze. L'après midi s'est clôturée par un très bon et convivial « Apéritif dinatoire » offert par l'association. Tous les participants se sont donnés rendez vous pour le prochain tournoi, des revanches sont à prendre ?

Elles auront lieu **le samedi 8 mars 2017.**

LES ILLUMINATIONS RAVIVENT NOS AMES D'ENFANT

Chaque année, en cette période de Noël, Alzon se pare de mille et une lumières grâce aux illuminations mises en place par les agents techniques de la Mairie, Bastien et Lucien, mais aussi, grâce aux Alzonais qui embellissent jardin et façades de leurs maisons.

Toutefois, cette année, l'église d'Alzon a eu sa magnifique crèche réalisée entièrement par Gérard Gumiel avec l'aide de sa femme. Une décoration dont nous nous souvenons puisque Gérard fut un des pionniers de la décoration de Noël sur toute la façade de sa maison. .

Une mention aussi toute particulière pour la décoration chez Cindy et Jérôme Duport, habitants de la Gare. Un travail vraiment impressionnant réalisé par Cindy mettant en lumière jardin et maison.

Comme chaque année, l'association Détente et loisirs a organisé une balade pour aller contempler toutes ces façades et jardins illuminés.

Un grand merci à tous ceux qui contribuent en cette période festive à embellir notre village et raviver nos âmes d'entant.

LA ROCHE DES FEES AU PAYS DU FOIE GRAS

Du 3 au 5 décembre, 20 adhérents du club de la Roche des fées se sont retrouvés pour une escapade dans le Gers.

Après la visite guidée d'Auch, capitale de la Gascogne, les alzonais ont pu admirer les vieux quartiers de la ville, l'escalier monumental (378 marches), la statue de d'Artagnan et la cathédrale Ste Marie. Le dimanche a pris un visage gastronomique. Après la dégustation de la croustade gasconne, un repas "canardesque" a base de foie gras, de magret en passant par la galantine et les rillettes ont rempli les estomacs.

Le groupe continua leur visite bucolique de la Gascogne par la dégustation de vins et de liqueurs régionales : Pousse rapière, floc de Gascogne et Armagnac. Après une nuit réparatrice, le petit groupe s'est retrouvé le lundi matin au célèbre marché au gras de Samatan, la "mecque du foie Gras". L'occasion d'acheter carcasses, foie de canard ou foie d'oie.

Avant de reprendre la route du retour, un délicieux cassoulet à base de canard a fini de régaler leurs papilles.

FRELON ASIATIQUE : LEUR PIQURE PEUT ÊTRE MORTELLE

Depuis quelques années , nous découvrons sur notre commune des nids de frelons asiatiques : au Colombier , à l'Arquinel, et dernièrement sur le platane de la placette à plus de 20 mètres de hauteur. ! .

Originaires du sud-est asiatique ils sont arrivés en France en 2006 dans un chargement de poteries chinoises . Ces frelons représentent une véritable menace apicole : entre 10 et 15 frelons autour d'une ruche la condamne à brève échéance. Ces nids peuvent atteindre des dimensions considérables, jusqu'à 1 mètre de hauteur pour un diamètre de 80 cm.

Ils sont aussi dangereux pour l'homme : quelques cas de décès et plusieurs hospitalisations ont été enregistrés.

Le frelon asiatique se différencie du frelon européen par sa taille et sa couleur :il est plus petit et plus foncé, une seule bande orangée sur l'abdomen et de petites pattes jaunes .

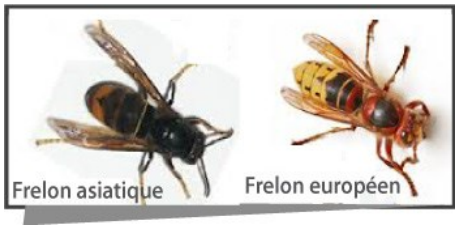

Le frelon européen ne fait jamais de nid à l'extérieur et préfère les lieux sombres : greniers , granges ou autres.

Le frelon asiatique , comme c'est le cas ici fait son nid en pleine lumière dans les arbres (ex : la Placette) ou sous les avancées de toitures (ex : place de l'Arquinel) .

Ils sont un danger pour ceux qui travaillent à proximité des grands arbres, leurs nids sont très souvent à plus de 20 m de hauteur. Ils peuvent attaquer des personnes s' ils sont dérangés ou s'ils se sentent menacés.

Is sont également une gène pour les commerçants car ils se nourrissent aux étalages. Le lendemain de la tentative de destruction du nid de la placette, un frelon; attiré par la nourriture, s'est introduit dans l'épicerie du village.

La présence d'un nid de frelons asiatiques doit être signalée à la Mairie. La destruction doit intervenir avant la mi-juillet, début de la période de reproduction. Au delà la destruction est toujours nécessaire mais perd en efficacité.

UN BON DÉBUT POUR CETTE NOUVELLE ANNÉE !

évoqué sur le petit rapporteur n°4, nous cherchions depuis quelques temps une affaire touristique et nous sommes vraiment contents de l'avoir trouvée sur ALZON.

Delphine : Vous avez été à l'honneur sur le Petit Rapporteur n°4 comme nouveaux habitants d'Alzon et exerçant une activité de pizzaïolo sur le Vigan. Mireille, vous avez aussi révélé vos racines alzonaises et votre désir de vous y installer définitivement avec un réel projet. Il me semble pertinent aujourd'hui de vous interviewer à nouveau. Pouvez nous expliquer pourquoi ?

Mireille : Nous avons vendu notre camion de pizza en octobre 2016 et le 05 janvier 2017, nous avons repris le Colombier.

Pascal : Comme nous l'avions

Delphine : Vous allez succéder à Marc et Nadine Gonfrier qui l'ont vraiment développé avec une clientèle de groupe et de randonneurs. Quelle vont être vos perspectives ?

Pascal : on va s'appuyer sur le travail déjà mené par Marc et développer par contre une clientèle de Comité d'entreprises, de motards et aussi de groupe d'adolescents. Nous allons également travailler avec un commercial spécialisé dans la clientèle belge, très présente sur le Pays Viganais en période touristique.

Mireille : Nous devons cibler plusieurs clientèles pour développer une activité toute l'année.

Delphine : La Mairie a établi une convention de partenariat en 2016 avec le Colombier basée sur un pourcentage d'intéressement en fonction du nombre de nuitées réservées . Souhaitez vous la maintenir?

Mireille : Oui bien sûr, nous allons la reconduire. Nous envisageons même d'apporter une prestation de services supplémentaire pour les vacanciers du Champ du roc. On proposera des séjours à la demi-pension ou en pension complète.

Delphine : Vos recherches et votre ténacité n'ont pas été vaines depuis 3 ans. En tout cas, nous souhaitons bonnes chances à Marc et Nadine dans leur nouvelle aventure et sommes ravis de savoir que le Colombier continuera son activité. Nous vous souhaitons une belle réussite dans cette nouvelle aventure.

EMBELLISSEMENT DE LA PASSERELLE

Au printemps prochain, le sentier des viaducs va connaitre des aménagements floraux au niveau de la passerelle.

Chaque année le Département du Gard sollicite les communes pour mettre à disposition, à titre gracieux, des plants d'ornements pour l'aménagement d'espaces verts et jardins publics.

Monique Oerlemans passionnée de fleurs en a fait la demande. C'est ainsi que cet espace (voir photo) sera aménagé par une allée d'iris et d'arbustes. Les joyeux lurons, Bastien, Monique et Christian iront les chercher à Nîmes fin janvier et les plantations seront effectuées au début du Printemps.

Cela mettra en valeur la passerelle qui vient d'être repeinte par Marie France.

Voici l'espace qui va être fleuri.

VALCROZE ET LA FAMILLE SALZE

Delphine : Pouvez-vous nous raconter un peu l'histoire de ce hameau au travers de votre famille ?

Charles : Les origines de la famille Salze se retrouvent à la fin du XIX siècle au hameau de la Goutte ! Seule ma grand-mère paternelle, du nom de Servel était originaire de Valcroze. D'ailleurs, j'ai retrouvé l'acte de mariage de mes grands-parents célébré le 17 novembre 1902 !
Certes, des "Salze" à cette époque habitaient Valcroze, mais ils étaient originaires de Sauclières.
Cet hameau a connu des moments de dynamisme à l'époque de la construction de la voie ferrée Le Vigan – Tournemire. On comptait près de 30 foyers et même un bistrot alors qu'aujourd'hui, seule la famille Salze y habite à l'année.

Delphine : Valcroze s'est dépeuplé mais vous avez su y rester et même y développer votre activité ?

Charles : Auparavant nous travaillions pour Roquefort jusqu'à ce qu'avec mon frère, Pierre, nous décidions de transformer nous-même le lait en fromage frais et caillé. En 1982, Renate, ma femme, originaire de Coblence en Allemagne est venue habiter à Valcroze. Nous avons continué notre activité à deux couples jusqu'en 1988. C'est à ce moment-là que Pierre est parti travailler chez Sussi à Sauclières (avant de remplacer Robert Nougarède en tant qu'employé municipal) et que nous avons décidé de développer l'activité fromage avec 60 brebis.

Renate : Avant les produits se résumaient à du frais et du caillé. Après le départ de Pierre nous avons changé notre mode de production et diversifié notre gamme. Nous avons développé l'affinage en proposant du petit brebis, du pérail, de la tomette, de la tome et du yaourt.

Delphine : Vous avez quitté Coblence, Renate, pour venir habiter Valcroze et adopter un nouveau mode de vie ? Avouons quand même que l'amour vous a donné des ailes !

Renate : Et oui; mais je savais que j'étais au bon endroit. Une anecdote : Quand nous avons débarrassé la maison d'enfance de Charles, j'ai retrouvé 3 petits tableaux tapissés de poussière. En les nettoyant j'ai été très surprise de découvrir ma ville, Coblence !

Delphine : Quand vous avez développé l'activité, vous avez du aussi élargir la commercialisation ? Aujourd'hui où peut-on trouver vos produits ?

Renate : Je dirais plutôt que nous avons opté pour une vente locale. Avant, Pierre assurait la vente à Montpellier, puis nous avons travaillé avec les grandes surfaces du Vigan en plus des tournées et du marché. Aujourd'hui nous avons 70 brebis. Nous vendons nos produits à l'Aura des Champs (la boutique paysanne du Vigan) sur le marché du Vigan de février à juillet et enfin je fais une tournée Bez-Arre-Alzon de février à septembre.

Delphine : Avez-vous envisagé de transmettre votre activité pour vous consacrer davantage à vos loisirs ?
Renate : Oui, il est temps pour moi de l'envisager et je suis d'ailleurs en train de faire une formation pour céder mon activité dans les meilleures conditions, surtout que Yan, notre fils, a décidé d'en être le repreneur.

Delphine : Alors Yan, je vais poursuivre cet interview avec toi ! Comment t' est venue cette envie de reprendre l'activité de tes parents ?

Yan : Rien n'était prévu, ni programmé mais travailler à la ville a vite déclenché le besoin de revenir aux sources. Après mes études en médecine, je me suis dirigé vers la radiologie. J'ai intégré en 2011 l'Hôpital de Lapeyronie en tant que manipulateur en radiologie. L'idée de revenir vivre et travailler à Valcroze a commencé à me trotter en 2014, puis quand ma compagne Emma a trouvé un emploi d'auxiliaire de puériculture à Millau en 2015, je me suis dit que mon choix était le bon.

Delphine : Sais tu à quel moment tu vas reprendre l'affaire ?

Yan : Cette passation se fera progressivement. Le défi sera de maintenir seul ce qui est réalisé par mes parents aidés de Pierre. Pourquoi ne pas trouver un associé ? J'envisage aussi de labéliser la production en bio et de réhabiliter les 2 gites pour développer le volet tourisme.

Belle continuation à toute la Famille Salze et merci pour leur accueil chaleureux !

Calendrier de la Benne 1er semestre 2017

Du 02 au 08 mars

Du 27 avril au 03 mai

Du 07 au 12 juin

ETAT CIVIL

Naissances

- **Guilhem, Jean, Paul BOURRIER** né le 18 septembre 2016 à Millau*
- **Maïna, Catherine, Nathalie CATTEAU** née le 22 août 2016 à Ganges

Décès

- **Jean, Louis, Paul BAUDOUI** décédé le 30 juillet 2016 au Vigan
- **André, Jean BARRAL** décédé le 25 août 2016 à Alzon

MOTS FLÉCHÉS

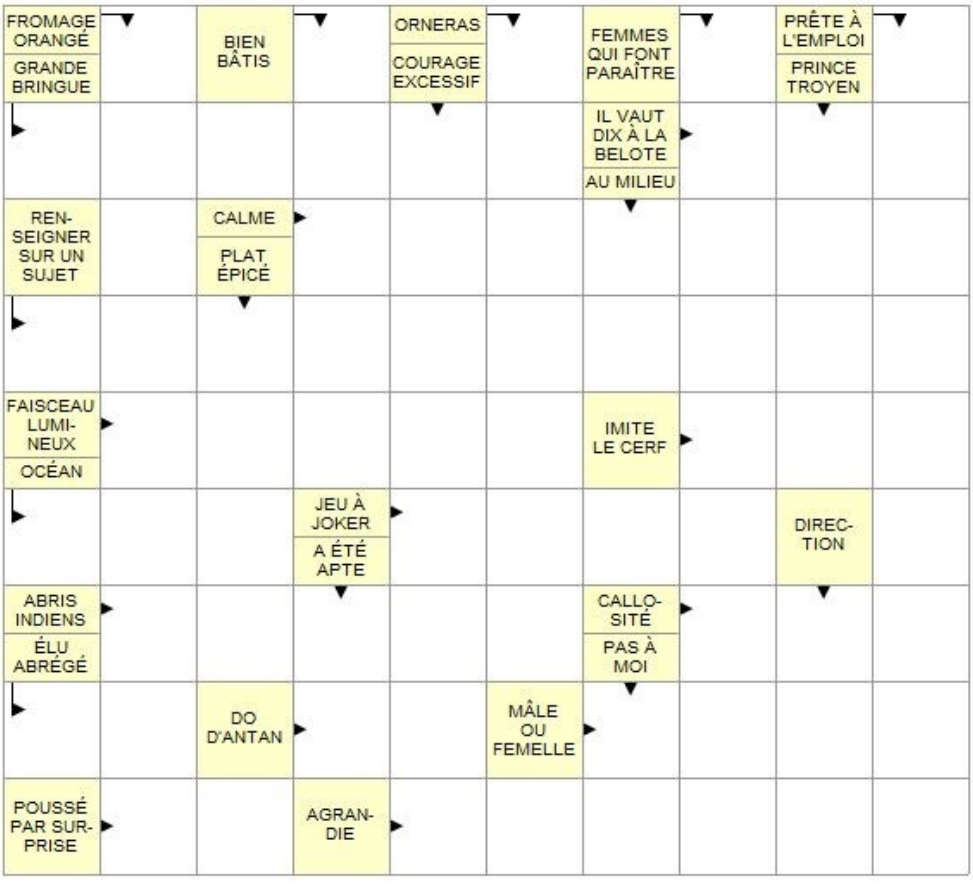

AGENDA

JANVIER

14 : Vœux du maire à 18h

FEVRIER

19 : LOTO à 15h par le Comité des Fêtes

MARS

07 : LOTO des chasseurs

11 et 12 : Salon multi-collections

AVRIL

1er : Soirée GYPSY par festivalzon

16 : LOTO par détente et loisirs

17 : Omelette pascal

MAI

06 : Soirée Moules frites par le Comité des Fêtes

Retrouvez toutes les informations sur www.alzon.fr

INFOS UTILES ARTISANS

Artisan d'Art—Menuisier en sièges.

>Arnaud MAINARDI : 04 67 68 18 58

www.atelierchatersen.com

Céramiste

>Lise REVELLI : 06 51 79 39 53

Maçon—plaquiste

>Bruno ASTRUC : 04 67 82 08 49

Menuiserie Générale

>Albert & Romain REILHAN : 04 67 82 08 48

Rénovation—Entretien de l'Habitat

>Sylvain SIMON : 06 19 81 38 23

Sculpteur sur bois

>Benoit CABASSOLE : 06 51 79 39 53

COMMUNICATION

Prochaine Parution juillet 2017/ envoi des informations au plus tard le 30 mai 2017

Merci à tous ceux qui ont contribué à l'élaboration de ce 6ème numéro : à l'équipe municipale, à Nathalie Genty et à Roger pour sa confiance.

Directeur de publication : Roger Laurens
Directeur de la rédaction : Commission communication
Mise en page et rédaction : Delphine Di Maio et l'équipe municipale
Impression : Imprimerie Clément
Tirage : 100 exemplaires
Dépôt Légal : mars 2014
Direction de la communication : Mairie d'Alzon /mairie.alzon@wanadoo.fr/ 04 67 82 01 63